Conseil des droits de l’homme

16e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Azerbaïdjan**

Genève, le 15 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie l’Azerbaïdjan pour la présentation de son deuxième rapport national.

La Suisse s’inquiète des rapports de harcèlement, d’intimidation et de poursuite judiciaire à l’encontre des représentants de l’opposition, des journalistes et des défenseurs des droits de l’homme qui persistent. **La Suisse recommande ainsi à l’Azerbaïdjan de garantir les droits à la liberté d’expression online et offline, d’association et de réunion pacifique.** En outre, **elle appelle à une libération immédiate et effective des prisonniers politiques*.***

Mon pays reste préoccupé par les allégations persistantes de mauvais traitements dans les lieux de détention. **Afin de lutter contre l’impunité, la Suisse recommande à l’Azerbaïdjan d’assurer que toute allégation d’actes de torture fasse l’objet d’une enquête effective, indépendante et impartiale.**

Enfin, **la Suisse recommande à l’Azerbaïdjan de mettre en œuvre une politique d’asile non discriminatoire.**

Je vous remercie.